

INDEX



Egalité professionnelle

COMMUNE DE MAISONS ALFORT

65/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Pour toutes questions
relatives à l'index

dgcl-index@dgcl.gouv.fr

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Score global



1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires



Indicateur 1 calculable

2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent



Indicateur 2 calculable

3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promos / promouvables)



Indicateur 3 calculable

4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations



Indicateur 4 calculable

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale